



**Conditions particulières de vente des barques
pour le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens
- une création Art & Jardins | Hauts-de-France**

Article 1 : Art & Jardins | Hauts-de-France assure la réservation payante de barques pour visiter le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens à destination des individuels via son site internet et celui de ses partenaires touristiques. Elle ne s'applique pas aux groupes de 10 personnes et plus.

Article 2 : La réservation payante de barques donne lieu à l'impression d'une contremarque échangeable contre un billet à l'accueil du Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens au Port à Fumier sis au 35 rue Roger Allou à Camon (80). Attention, la contremarque ne vaut pas ticket de visite, ni coupe-file. Cette contremarque ainsi que le billet ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Article 3 : Les tarifs indiqués ont été fixés en avril 2021 et sont applicables jusqu'au 17 octobre 2021. Si des modifications intervenaient, elles seraient portées à la connaissance du client par Art & Jardins | Hauts-de-France.

Article 4 : Art & Jardins | Hauts-de-France est responsable dans les termes de l'article 23 de la loi du 13 juillet 1992 qui stipule que toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article 1^{er} est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

Article 5 : La réservation payante est effective après échange de la contremarque à l'accueil du Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens au Port à Fumier situé au 35 rue Roger Allou à Camon (80).

Article 6 : Le client doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur sa contremarque. En cas d'arrivée tardive au-delà d'une durée de 15 mn, la réservation ne sera pas remboursée si le client ne prévient pas l'accueil du Festival au 00 33 (0)6 78 53 55 92. La réservation pourra alors être remise en vente à un autre client.

Article 7 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule la visite, il doit en informer l'acheteur et proposer une prestation de substitution.

Article 8 : En cas d'interruption de la visite par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 9 : La cession de la contremarque à un tiers n'est pas autorisée. La revente à un prix supérieur à la valeur indiquée sur la contremarque est interdite.

Article 10 : Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance dite « responsabilité civile ». À défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens est assuré pour sa responsabilité civile ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

Article 11 : Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution de la prestation doit être adressée à Art & Jardins | Hauts-de-France dans les meilleurs délais, par écrit.

Article 12 : Art & jardins | Hauts-de-France a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile.

Art & Jardins | Hauts-de-France
Association des jardins paysagers des Hortillonnages et des Hauts-de-France
56 rue du Vivier - 80000 Amiens
Tél. : 03 22 52 52 96

N° S.I.R.E.T. : 53362467200028
Code APE : 9499Z
Association déclarée
N° TVA intracommunautaire : 08 90 10 94 14

Conformément à la loi Informatique et Libertés, les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de Art & Jardins | Hauts-de-France, et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.